

F S U 83

ISSN 1282-6553

N°51

Fédération Syndicale Unitaire VAR

EN ATTENDANT GODOT... ?

Les mouvements sociaux ont été nombreux ces derniers temps : grève particulièrement réussie à Pôle Emploi le 20 octobre, plus de trois millions de personnes participant à la votation citoyenne pour la Poste, mouvement des sans-papiers, grève dans l'Education Nationale le 24 novembre... Il est certain que la politique économique et sociale du gouvernement et du patronat est contestée dans de multiples secteurs.

La FSU a fait réaliser par l'institut Viavoice une enquête d'opinion -"le baromètre du contexte social"- portant sur l'évolution de la mobilisation sociale, les revendications prioritaires, la perception des services publics, l'image des syndicats et les attentes envers eux. Sur les six derniers mois, près de 21% des Français-es et 27% de salarié-es disent avoir participé à au moins un mode d'action collective. 9% de salariés ont participé à une manifestation et 10% ont fait grève. Ramené à l'ensemble de la population, cela correspond à plus de 10 millions de Français-es et 6 millions de salarié-es mobilisé-es sur 6 mois. Or cette participation ne devrait pas faiblir dans les mois à venir : 21% des Français-es et 26% des salarié-es comptent encore participer à au moins un mode d'action (ce chiffre pourrait même être plus important, puisqu'un salarié sur dix ne se prononce pas encore sur sa mobilisation à venir).

Il y a donc une attente et la FSU a estimé très rapidement qu'elle devait prendre toutes ses responsabilités : c'était le sens de la décision d'appeler à une grève dans l'éducation le 24 novembre. Face à un budget catastrophique, il s'agissait de se battre pour l'augmentation des recrutements aux concours, pour une autre réforme de la formation des enseignants, pour les salaires et la revalorisation de l'ensemble des personnels et pour la défense des statuts. Bien entendu, nous avons proposé aux autres organisations de l'éducation nationale de l'organiser avec nous. La CGT éducation, Sud éducation et l'UNL nous ont rejoint. Les syndicats de la poste ont aussi choisi le 24 novembre comme journée de grève et d'action : cette mobilisation est un premier avertissement pour le gouvernement. Une première étape unitaire a aussi été esquissée.

L'objectif est d'agir dans l'unité et de rassembler personnels et usagers mais la recherche de l'unité ne doit pas nous empêcher de construire des mouvements partout où c'est possible dans la mesure où majoritairement, une profession, un secteur... souhaite une action. La détresse sociale et économique est importante, beaucoup attendent des syndicats qu'ils soient porteurs de leurs revendications, de leur rêve d'une vie meilleure et juste. L'attentisme n'est pas un positionnement tenable car il conduit au désespoir : nous n'avons pas à nous adapter à des décisions absurdes voire inhumaines, notre combat donnera sens à nos propositions alternatives pour une autre société plus égalitaire et émancipatrice.

Maryvonne Guignonnet, secrétaire générale de la FSU du Var.



Vendredi 16 octobre 2009, à l'appel des organisations syndicales de retraités UCR CGC, CGT, CFDT, de la SFR-FSU et de la FGR-FP quatre à cinq cents retraités ont battu le pavé à Toulon. Certains étaient même venus de Brignoles, d'autres de Draguignan. Rassemblés devant le Palais de Justice, ils ont parcouru l'artère principale de Toulon, avec comme slogans " Banquiers renfloués, retraités floués ", " 1% c'est indécent ".

Les 14 et 15 décembre, la FSU du Var sera réunie en congrès à l'Université de Toulon- La Garde. Tou-tes les syndiqué-es peuvent venir écouter les débats. Des délégations de chaque syndicat de la FSU voteront pour mandater les délégué-es varois-es au congrès national de Lille qui aura lieu du 1 au 5 février 2010.

SOMMAIRE

- p 1 : Edito.
- p 2 : Activités FSU, AG des retraité-es, Réforme de l'Etat..
- p 3 : Stage Régional FSU, Interview sur les retraites, Elections à Pôle Emploi, Congrès SNEPAP.
- p 4 : Université de Toulon, CDEN, CTPD, Revalorisation des salaires d'enseignant-es.
- p 5 : Section locale de Draguignan, Laïcité.
- p 6 : Contribution de stendances U et A , Emancipation.
- p 7 : Projet de loi sur l'orientation, SNPES-PJJ.
- p 8 : Le travail et ses effets.

OCTOBRE / NOVEMBRE / DECEMBRE 2009

Trimestriel N° 51

Directrice de la publication

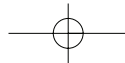
Maryvonne GUIGNONNET

N° de commission paritaire :

0912 S 05032

Imprimé par Manugraph La Seyne

Prix au numéro 0,76 €



Activités de la FSU Var.

3 oct : votation citoyenne sur l'avenir de la Poste
7 oct : journée de manifestation pour le travail décent, audience auprès de Falco
13 oct : stage FSU du Var sur le travail et ses effets
17 oct : forum de la laïcité organisé par l'OML ; journée contre le refus de la misère à Toulon et Draguignan
21 oct : CTPD bilan de rentrée du second degré
22 oct : CDEN bilan de rentrée dans le département ; exécutif FSU
23 oct : réunion du comité varois pour la Poste
4 nov : participation en tant qu'invité au congrès départemental de la CGT
du 5 au 26 nov : vote interne de la FSU
9 et 10 nov : CFR ; stage régional FSU
12 nov : CDFD
16 nov : CTPA bilan de rentrée et du mouvement des personnels au plan académique
24 nov : grève et manifestation à Toulon du secteur de l'éduc et des syndicats de la Poste
26 nov : CAEN
30 nov : CTPA

ASSEMBLEE GENERALE de la Section Fédérale des Retraités FSU du Var

Judi 10 décembre 2009
à 14 h 30

Salle CIO de Toulon (en dessous de la Bourse du travail)

Ordre du jour :

- rapport d'activité de la SFR-FSU du Var
- préparation du congrès départemental de la FSU
- compte-rendu du stage national des retraités FSU des 25 et 26 novembre
- actions en cours et perspectives de développement.

Ce dynamitage des services déconcentrés de l'état dont l'objectif est la suppression massive d'effectifs repose sur deux axes : réorganisation des services et abandon des missions.

Une réorganisation des services déconcentrés pour réduire les moyens de l'état.

Avec la disparition des directions départementales -services déconcentrés de chacun des ministères- les ministères n'auront plus de services locaux pour porter leurs politiques. Les champs ministériels s'arrêtent désormais au niveau de la région. C'est le préfet qui définira ses priorités sur un département pour l'ensemble des champs ministériels.

Ces services déconcentrés sont regroupées en 3 Directions Départementales Interministérielles (DDI) constituées :

Pour la DDTM (territoire et mer), de l'équipement, de l'agriculture et forêt, des affaires maritimes, et des services de l'environnement de la préfecture.

Pour la DDCS (cohésion sociale), de la jeunesse et des sports, d'une partie des affaires sanitaires et sociales, de la mission droit des femmes, droit au logement, de l'équipement et du service chargé des questions sociales de la préfecture.

Pour la DDPP (protection des populations), des services vétérinaires, ceux de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, du tourisme, de la sécurité des établissements recevant du public et de l'accessibilité des handicapés issus partie de la préfecture et de l'équipement.

Ces DDI sont rattachées au premier ministre auprès duquel sera constitué un CTP.

Après la remise en cause à la rentrée, par le nouveau préfet du Var des arbitrages de son prédécesseur, les préfigurateurs des DDI, présentent aux personnels l'état l'avancement de l'identification des " blocs de compétences " de ces nouveaux services. Mais nous ne pouvons que constater l'étonnante " ambiance " qui prévaut entre ces responsables chargés chacun de définir leur " bloc de compétence ", qui présage très mal des relations hiérarchiques et donc professionnelles que les agents des services de la préfecture, des DDI, devront supporter dans la mise en œuvre de cette réforme.

A moins d'un mois de leur mise en place au 1er janvier 2010, le Préfet du Var n'a toujours pas tranché sur les champs de ces services ainsi que ceux de la préfecture. En effet le nouveau préfet du Var remet à plat toute l'architecture des nouvelles DDI et de la préfecture proposé par son prédécesseur,

que nous contestons.

Les Organisations syndicales de la DDEA (FSU, FO, CGT, UNSA) ont rencontré le Préfet, ce qui nous a permis de lui rappeler notre opposition à ces réformes. Nous en avons fait un compte rendu aux personnels lors d'une heure d'information syndicale.

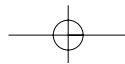
Ces regroupements ont aussi comme objectif la mutualisation des moyens, certains au niveau régional, d'autres au niveau des préfectures. (paye, comptabilité, courrier, informatique, formation, moyens généraux). Ce qui signifie concrètement pour les agents soit la mobilité fonctionnelle soit la mobilité géographique.



A la DDEA l'intersyndicale n'accepte pas ce " démontage " du service juridique, qui de fait désarticule la cohérence interne de cette future direction, ainsi que celle de la sécurité routière. Comme nous n'acceptons pas l'amputation de cette direction par fragment de mission comme celles de la sécurité des campings, de la sécurité incendie, de l'accessibilité, le contrôle de légalité, le logement social.

Le Préfet devrait présenter en CTP le 03 décembre la nouvelle architecture de la préfecture. A partir de cette validation les CTP des services déconcentrés seront consultés sur l'organigramme, les fiches de postes individuelles des DDI qui sont revendiquées par l'intersyndicale de la DDEA.

Georges Blanc



Stage régional FSU à La Londe.

La FSU PACA a organisé un stage sur la réforme de l'Etat (RGPP) et des collectivités territoriales. La question essentielle des financements y a occupé une large part des débats.

De la réforme de l'Etat au Service Public

La réforme de l'Etat est en cours : RGPP, statut de la Fonction Publique, réforme des Collectivités territoriales (CT), service public doivent être au cœur du débat public. Il s'agit pour le mouvement syndical d'essayer de faire la clarté sur ce qui est en cours d'application dans les différents secteurs, ou en projet mais aussi de réfléchir à des propositions alternatives.

Il n'y pas de propositions alternatives possibles sans traiter la question des financements dans toute ses composantes : budgétaires et fiscales, incluant par conséquent ce qu'on nomme les finances publiques : dépenses de l'Etat, des CT, protection sociale.

Le syndicalisme à l'offensive : une "nouvelle propriété sociale" pour le salariat.

La question du SP et de la Fonction Publique, du rôle et des missions de l'Etat, sont au cœur de notre modèle social, fortement attaqué depuis plus de 25 ans, qui a pourtant bien résisté par rapport à d'autres pays mais les coups sont bien plus importants depuis le "règne" de Sarkozy.

Le syndicalisme, et nul ne le fera à sa place, doit proposer une perspective alternative au tout marché, aux privatisations qui guettent, à l'insécurité sociale qui se généralise.

Ces propositions alternatives pourraient reposer sur deux pôles à mettre en relation :

-un nouveau statut protecteur pour le salariat, en faisant du statut de la FP modernisé de façon progressiste un modèle pour construire un parcours sécurisé pour les salariés du privé. Ce statut protecteur comprend aussi bien les droits du travail que la protection sociale et le droit à la retraite.

-les services Publics, éléments majeurs de redistribution, d'égalité, de solidarité, dont le champ doit être aujourd'hui étendu (avec les leçons à tirer de la crise économique et écologique : il existe des "biens communs de l'humanité" comme l'éducation, la santé, l'eau, le logement...).

C'est ainsi que l'on réussira à unir le salariat et au-delà les usagers et citoyens, que l'on pourra fonder une nouvelle alliance seule à même de combattre véritablement les politiques et les idées dominantes aujourd'hui à l'œuvre.

Ce stage FSU a permis aux participants de réfléchir à certaines problématiques du thème 2 du congrès FSU à venir...

Josiane Dragoni, secrétaire régionale PACA



Elections à Pôle Emploi.

Les premiers résultats des élections viennent d'être officialisés par la Direction. Le personnel de 20 établissements sur les 29 totalisés par Pôle emploi viennent de s'exprimer. Les résultats nationaux partiels présentent la situation suivante :

SNU FSU : 21,13%

CGT : 16,22%

CFDT : 13,83 %

CGC : 9,83%

Vous pouvez trouver l'ensemble des résultats sur le site du snu pôle emploi. Le SNU Pôle emploi FSU apparaît comme la première organisation syndicale avec ces premiers éléments significatifs bien qu'incomplets.



Vie de la fédération.

Le 25ème congrès national du SNEPAP FSU s'est tenu du 17 au 21 novembre 2008 à Anglet. Vous pouvez consulter tous les documents (statuts, plate-forme revendicative) issus de ce congrès sur le site du snepap-fsu.



FSU
3

Interview de Didier Horus représentant de la FSU au COR (Conseil d'Orientation des Retraites) qui était présent au stage régional de la FSU.

Le gouvernement annonce la réouverture du dossier des retraites en 2010. Qu'en est-il ?

Initialement le rendez-vous de 2010 était un point d'étape notamment sur l'emploi des seniors. Nicolas Sarkozy devant le Parlement a transformé ce point d'étape en nouveau rendez-vous sur les retraites où toutes les questions pourront être posées y compris repousser l'âge de départ, augmenter encore la durée, accroître les effets de la décote aussi bien pour le privé que pour le public. Aujourd'hui, on ne sait pas encore les questions qui seront posées. On peut se demander, vu les délais, quel sera le temps réel consacré au débat. Le contexte de la crise économique pourrait être utilisé pour justifier une nouvelle diminution du montant des pensions.

Quels sont les travaux actuels du COR ?

Il avait été saisi d'une demande parlementaire visant à étudier les modalités techniques d'un passage d'un régime en annuités comme actuellement dans la Fonction Publique ou le privé à un régime par points comme l'Allemagne ou en compte notionnel sur le modèle de la réforme suédoise. On voit bien qu'avec le rendez-vous de 2010, le débat ne peut pas être que technique parce que derrière ces modèles que certains appellent "big bang", il y a des choix de sociétés. Pour les organisations syndicales ce qui est important, c'est de poser les enjeux politiques de ces réformes.

Quel est ton avis sur les mesures prises dans le cadre du PLFSS 2010 concernant la majoration de la durée d'assurance accordée jusqu'ici aux femmes dans le régime général ?

Il est toujours possible que dans le rendez-vous de 2010, il y ait des mesures tentant de remettre en cause des avantages familiaux ou conjugaux qui pénalisent encore davantage les retraites des femmes. C'est un dossier complexe où par exemple, le gouvernement n'a pas entendu remettre en cause complètement la majoration de durée d'assurance de 8 trimestres pour les femmes salariées du régime général. Ce qui laisse ouvert la possibilité de réouvrir le débat dans la Fonction Publique sur le retour aux bonifications.



Le CTPD en quelques chiffres

La rentrée 2009 dans le second degré c'est 35 fermetures de postes dans le Var pour 393 élèves de plus que la prévision.

Pour la rentrée 2010, on prévoit 34 000 suppressions de postes dans la Fonction publique dont plus de 16 000 pour l'Education Nationale ainsi déclinées :

- 18 202 emplois de stagiaires
- 600 emplois administratifs
- + 2 182 emplois dans le premier degré pour la démographie
- + 144 emplois dans le second degré pour les établissements défavorisés.

Au total, si on fait le compte, c'est par exemple 45 000 emplois qui ont été supprimés dans le second degré depuis 2003 : on est loin d'une véritable politique éducative ambitieuse qui réponde aux besoins des élèves, des familles, de la société.

Revalorisation des salaires d'enseignants.

Luc Chatel se moque des enseignants. Il ne propose d'augmenter très chichement que les débuts de carrière. Or, pour les nouveaux recrutés au Master, la proposition de 100 euros d'augmentation est indécise : recrutés un an plus tard avec un diplôme supérieur, les professeurs seraient rémunérés à un salaire inférieur à celui des actuels recrutés après un an d'enseignement. Nous revendiquons une revalorisation pour tous et on nous parle de "cas par cas" ; nous demandons une reconstruction de la grille et l'augmentation du point d'indice, et on nous propose des heures supplémentaires. alors que de nouvelles missions viennent tous les jours s'ajouter à des emplois du temps chargés.

L'Université de Toulon sous tutelle.

L'université de Toulon est sous tutelle depuis le mois de septembre. L'administrateur provisoire mis en place, fait fonctionner tous les services et l'ensemble des conseils de l'établissement. Le président LAROUSSE, initialement suspendu ainsi que 2 de ses vice-présidents, a démissionné ensuite, arguant de la santé de l'établissement et de la continuité du service public. Cette démission n'a eu aucun effet sur le fonctionnement sous tutelle de l'établissement.

D'autre part, les contacts pris avec l'administrateur provisoire montrent que ce dernier souhaite rétablir un fonctionnement normal. Il se déclare ouvert à rencontrer et à écouter les représentants des personnels.

La section SNESup-FSU de Toulon déplore l'état dans lequel l'établissement se retrouve et souhaite que le rétablissement d'un fonctionnement serein, condition nécessaire à l'organisation d'élections générales, soit rapide. Le travail de représentation dans les conseils et instances paritaires continu plus que jamais pour la défense d'un service public d'enseignement de la maternelle à l'université.

Stéphane Mounier

snesU.p

CDEN.

Le cden consacré au bilan de la rentrée 2009 dans le premier et le second degré s'est tenu le 22 octobre. Alors que le Président de la République venait d'annoncer sa volonté de lutter contre le déterminisme social et permettre la réussite de tous sans déboursier un euro de plus, le constat dressé par les représentants de la fsu a montré une fois de plus le retard colossal pris dans notre département : nos classes sont de plus en plus chargées, l'accueil des élèves de moins de deux ans baisse de façon inquiétante, la prise en compte des publics difficiles est insuffisante.

La situation ne risque pas de s'arranger puisque le gouvernement persiste dans sa volonté de ne pas remplacer un départ en retraite sur deux et annonce, au budget 2010, 34 000 suppressions de postes dans la Fonction publique dont 16 000 pour l'Education Nationale.

- 18 202 emplois de stagiaires
- 600 emplois administratifs
- + 2 182 emplois dans le premier degré au titre de la démographie
- + 144 emplois dans le second degré pour les établissements défavorisés.

Si on fait le compte, c'est par exemple 45 000 emplois qui ont été supprimés dans le second degré depuis 2003 : comment alors revendiquer une véritable politique éducative ambitieuse qui réponde aux besoins des élèves, des familles, de la société ? Il faut diminuer les effectifs des classes, aider les élèves sur le temps scolaire, avoir plus de personnels mieux formés... et non réduire massivement l'emploi public ou supprimer, par exemple, les postes d'enseignants spécialisés dans le traitement du handicap ou de la difficulté scolaire. Interrogés par les élus de la FSU les représentants du CG ont apporté des réponses concernant les structures. Nous avons appris que le retard pris pour la rénovation de la cantine du collège de La

Crau est dû à un premier appel d'offres infructueux. Concernant Barjols, le CG s'est engagé à faire des études de population pour voir s'il faut construire un nouveau collège sur la zone. En revanche la construction de piscine n'est pas à l'ordre du jour, le CG botte en touche en nous renvoyant vers les communes. Pourtant, chacun sait que le savoir nager fait partie des programmes en éducation physique et sportive au collège. Tous les élèves du collège doivent avoir appris à nager à la sortie du collège. Le manque de piscines dans le Var ne permet pas d'atteindre cet objectif assigné aux enseignants d'EPS !

Pour conclure sur ce sujet, la fsu a demandé un panorama sur les travaux envisagés dans le département.

La fsu a rappelé que les personnels sont toujours dans l'attente d'une réponse concernant les tarifs de cantine. Nous avons réitéré notre demande d'une distinction entre les catégories B et A et dans les A entre agrégés, certifiés, précaires et chefs d'établissement, prenant en compte les différences de salaires. Dans l'immédiat rien ne bouge, le conseil général réfléchit.

Nous avons profité de ce CDEN et de la présence des élus locaux pour dénoncer une fois de plus les dispositifs mis en place dans le cadre de la loi Carle, qui instituent une parité de financement entre les écoles publiques et privées. Au lieu d'accorder des avantages à l'enseignement privé et de supprimer des postes dans l'enseignement public, l'Etat et le législateur devraient prioritairement intervenir dans une mission de péréquation et d'harmonisation entre les écoles publiques. Dans notre département, les écarts de dotations financières vont de 1 à 10 selon les communes.

Pour toutes ces raisons, la FSU entend construire un grand mouvement pour l'Education Nationale.

Andrée Ruggiero.

DES NOUVELLES DE LA SECTION LOCALE FSU DE DRAGUIGNAN.

A l'occasion de la nomination récente de Mme Orzechowski, sous-préfète de Draguignan, la section locale de la FSU a sollicité une audience.

Mercredi 30 Septembre 2009, une délégation FSU de Draguignan composée de Jacques Sedes, Coline Rozerot, Amar Guendouz et David Giraud a été reçue par le secrétaire général, M. Mattéi.

Cette audience nous a permis de nous présenter et de rappeler les grandes lignes de nos engagements et de nos actions.

Après avoir rappelé l'importance de la représentation de la FSU en Dracénie, nous avons insisté sur les enjeux que représente la fonction publique sur notre territoire en termes d'emplois, d'aménagement du territoire et de maintien des activités en zone rurale.

Nous avons également rappelé que nous refusons que la RGPP et la redistribution des activités Etat-collectivités locales se placent dans une logique uniquement comptable et se concrétisent par une dégradation des services publics qui entraîne toujours plus de suppression de postes. Rien ne s'améliorera, au contraire en 2010 au vu des prévisions de budget.

Nous avons insisté :

- Dans le domaine de l'enseignement sur la situation de notre académie qui se place parmi les taux d'encadrement les plus faibles au niveau national, qui a pourtant encore subi cette année des suppressions de postes malgré une augmentation de la population scolaire.

En Dracénie, le problème est d'autant plus aigu qu'il se conjugue avec des flux de populations difficiles à anticiper.

- Sur le manque de diversification de l'offre de formation notamment en lycée professionnel : il n'y a toujours qu'un seul LP (Léon Blum) sur la Dracénie ; certes, il y a bien une SEP au lycée du val d'Argens au Muy mais elle ne suffit pas à compenser le déficit. Or nos élèves ont souvent comme premier critère la proximité. Ils n'ont sou-

vent pas d'autres solutions que l'apprentissage, faute de section de LP proche de leur domicile. On note aussi une augmentation du nombre de jeunes en MGI ou sans solution.

Nous avons voulu évoquer à nouveau, le projet d'un lycée au Cannet des Maures toujours prévu au plan régional mais mis en sommeil du fait du manque d'ambition de la politique scolaire dans un contexte de compression des emplois publics. Cette revendication de longue date de la FSU a reçu un accueil positif du secrétaire général qui a souligné que ceci faisait partie des dossiers prioritaires de la sous-préfecture

Nous avons rappelé que le post-bac non plus, n'est pas assez représenté dans notre territoire : il y bien la faculté de Droit, mais les menaces se profilent sur le maintien de l'IUFM à Draguignan. Il est plus que jamais nécessaire d'ouvrir et de diversifier des sections de BTS en Dracénie.

D'autre part, nous avons voulu attirer l'attention de l'administration sur l'insuffisance et la réduction d'emplois de type AVS-EVS principalement dans le 1er degré, ce qui pose des difficultés dans l'application de la loi sur le handicap.

Au terme de cet échange courtois nous avons dit à nouveau tout notre attachement aux services publics, seuls garants de solidarité, de cohésion sociale et d'égalité des citoyens et rappelé l'engagement de la FSU dans les luttes actuelles et à venir pour le maintien de la Poste dans des services véritablement publics et donc notre opposition au changement de statut.

Coline Rozerot et Jacques Sedes.

Pour contacter la section locale vous nous écrire à l'adresse suivante :

fsu83.draguignan@orange.fr

Ou venir nous voir en période scolaire le 1er mercredi de chaque mois de 14h30 à 17h00

Forum laïcité

Plus de 300 personnes venues de toute la région ont assisté au premier forum de la Laïcité organisé à Carqueiranne le 17 octobre dernier par l'Observatoire Méditerranéen de la Laïcité.

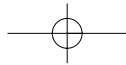
Henri Pena-Ruiz est intervenu pour faire un état des lieux de la Laïcité, dénonçant les différents qualificatifs dont certains affublent volontiers la laïcité, tantôt positive, tantôt partagée, etc. Par la suite, Antoine Sfeir a développé le thème de la laïcité comme valeur d'avenir, se définissant lui-même comme un "intégriste" de la Laïcité. Un ton décalé qui aura marqué une intervention de qualité. La volonté de mise en place d'une structure régionale de défense de la laïcité a été confirmée.

Une journée de débats très riches qui appelle d'autres initiatives alors que le gouvernement met à mal la République et la Laïcité.

La FSU est disponible pour ouvrir aux côtés de celles et ceux qui sont prêts à relever le défi.

Emmanuel Trigo





Contribution **Unité et Action** et sans tendance Pour un syndicalisme de transformation sociale, de lutte et de propositions, un syndicalisme ouvert et unitaire.

UA anime depuis sa naissance notre fédération et agit pour que la FSU continue à se renforcer pour un syndicalisme démocratique de lutte et de masse, proche des salariés, qui allie la recherche de l'unité, le refus du sectarisme et la fermeté sur les revendications.

Associer le plus grand nombre aux analyses, aux prises de décisions, aux mobilisations est pour nous un objectif constant et une condition majeure de l'efficacité de l'action syndicale.

Depuis le dernier Congrès de la FSU, deux événements ont bousculé les données politiques, économiques et sociales de notre pays : la crise financière et économique, qui a des effets terribles pour l'ensemble des salariés, des jeunes, des retraités et des chômeurs et l'élection d'un président, soutenu par le MEDEF, dont la politique sape les fondements du modèle social français, sous prétexte de le moderniser.

Ce nouveau contexte interroge le mouvement syndical dans son ensemble.

UA participe à la mise en place de collaborations plus étroites entre organisations syndicales sans exclusive. C'est le sens des initiatives communes avec la CGT et Solidaires, que la FSU a décidé d'engager aussi dans le Var.

UA continue d'œuvrer pour l'unification syndicale qui passe par une réflexion approfondie sur la conception du syndicalisme que l'on porte. Ce débat doit être impulsé par la FSU et mené avec l'ensemble des syndiqué(e)s.

La FSU est fondée sur le respect du pluralisme et de la diversité. C'est une richesse pour le syndicalisme qu'il faut faire vivre : débattre, construire et décider avec tous les adhérent(e)s, permettre à chacun(e) de trouver sa place (actifs, retraités, hommes, femmes, jeunes, titulaires, précaires...).

UA est attaché à la défense et au développement des droits et libertés individuelles et collectives et au combat contre les inégalités et les discriminations. Dans un contexte de remise en cause des droits, UA appelle à défendre le paritarisme, les droits syndicaux et les militants mis en cause.

UA porte l'exigence d'un syndicalisme de conquête qui permette à chacun de se retrouver sur les dossiers concernant l'ensemble des salariés : salaires, emploi, retraites et protection sociale, défense et amélioration des services publics.

Les élu(e)s UA et sans tendance au CDFD FSU du Var

Pour vous abonner à la revue UA ENJEUX (35 €), contactez : Gilberte MANDON 362 rue de la Corniche 83220 LE PRADET

Contribution **Emancipation** **Face à Sarkozy, un syndicalisme tourné vers la lutte est indispensable !**

Le gouvernement entend bien faire payer aux travailleurs "la crise" capitaliste en cassant les services publics, les statuts, la protection sociale et les droits fondamentaux. Mais **il n'est pas invincible** : les lycéens à l'automne dernier l'avaient forcé à un premier recul, suivi des mobilisations des 29/1 et 19/3, des Antilles, du supérieur, que les directions syndicales n'ont pas fait converger en un mouvement d'ensemble.

Le congrès de la FSU survient dans ce contexte, il doit aborder des questions fondamentales :

1) changer les pratiques syndicales : les luttes récentes, y compris dans le privé, montrent la nécessité de s'appuyer sur des Assemblées Générales rassemblant syndiqués et non-syndiqués, pour créer une dynamique et entraîner d'autres secteurs de la population. **La conduite de la lutte doit être assurée par les personnels eux-mêmes, organisés en AG souveraines** (d'établissements, de secteurs, départementales...), structurées démocratiquement. Il faut articuler l'auto-organisation des luttes, et le rôle des syndicats, qui sont indispensables.

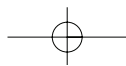
2) l'unité dans les luttes : tous les personnels considèrent l'unité comme un puissant levier pour mobiliser et gagner. Mais **l'unité, ce n'est pas une question d'appareil** : les accords minima entre directions syndicales, constituent une impasse comme on l'a vu le 7 octobre. L'unité c'est avant tout l'unité dans les luttes sur le terrain, avec toutes les organisations sans exclusive, sur des revendications capables de rassembler. **L'unité, ce n'est pas non plus** laisser chaque syndicat affronter seul des problèmes qui concernent tout le monde (masterisation, IUFM, lycées...). Nous proposons de faire de la FSU **une fédération de syndicats regroupant toutes les catégories de travailleurs** de l'Education sur une base géographique (sections locales, départementales)... au lieu de l'actuel cloisonnement entre "syndicats nationaux" catégoriels. L'unité, enfin, c'est œuvrer à une **réunification du syndicalisme** vers une **confédération unique des travailleurs**, organisée démocratiquement (droit de tendance), et dans la transparence, par un débat démocratique à la base et sur une orientation de lutte... ce que ne fait pas actuellement la direction de la FSU.

3) la clarté dans les revendications, comme **l'annulation des suppressions de postes, l'abrogation des textes inacceptables déjà publiés** (loi mobilité, décrets sur la formation des maîtres et circulaire sur les stages, LOLF, loi LRU...) et **le retrait des textes annoncés** (réforme Chatel des lycées...). Ce qui suppose l'abandon du piège libéral du "dialogue social".

Pour tout contact : emancipation83@wanadoo.fr

Revue FSU N°51, Décembre 2009

FSU



Projet de loi sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie.

Cette loi a été votée les 14 et 15 octobre par les deux assemblées mais elle fait pour l'instant l'objet d'une saisine du Conseil constitutionnel par au moins 60 députés.

L'objectif en est tout à la fois de redéfinir les conditions de la formation professionnelle continue des adultes (rebaptisée " tout au long de la vie ") et de traduire les propositions du livre vert de Martin Hirsch pour l'insertion des jeunes. Il en résulte une quantité d'articles variés modifiant les Codes du Travail, de l'Education, de la Santé, etc. Voici quelques points-clés à retenir :

- L'orientation sera sous la responsabilité d'un "Délégué Interministériel à l'Orientation" définissant et évaluant les politiques de ce domaine. Les organismes oeuvrant dans ce champ devront être "labellisés", ce qui peut sembler une bonne chose mais qui pourra mettre des organismes extérieurs à l'Education nationale en concurrence avec les CIO à l'intérieur du champ d'intervention scolaire. Parallèlement, COPsy et CIO verraient leurs missions recentrées sur le public en difficulté d'insertion et devraient travailler en étroite collaboration, si ce n'est en symbiose, avec les Missions Locales. De même un rapprochement des structures d'information (Onisep, Cidj, Centres Inffo) est prévu.
- La loi entend favoriser la formation en alternance pour les jeunes de moins de 26 ans : elle fait obligation aux CFA de recréer des CPA accessibles à partir de 15 ans. Par ailleurs, des mesures incitatives seront prises pour que les entreprises accueillent de plus en plus de jeunes en alternance (objectif : 5% des effectifs en 2015).
- Les élèves de la formation initiale seront dotés d'un "livret de compétences" où seront mention-

nés leurs acquis scolaires ainsi que leurs démarches en matière de connaissance des métiers et des formations. Ceci n'est pas sans rappeler le "certificat d'orientation" créé en 1938 et officiellement supprimé en 1987 ! Les adultes posséderont un "passeport d'orientation" mentionnant leurs diplômes et qualifications initiaux ainsi que leurs bilans de compétences, périodes de formation professionnelles, etc. On organise ainsi une véritable "traçabilité" des salariés !

- Un aspect plus positif est celui "portabilité" du droit à la formation continue : les droits acquis dans une entreprise seront transférables dans une autre lors d'un changement d'employeur. Des dispositions sont prises dans la loi pour favoriser le travail des organismes collecteurs de fonds et la gestion des comptes individuels de formation.

On perçoit bien qu'il s'agit d'une révolution dans le monde de la formation professionnelle : la mobilité dans le travail, la capacité à se réorienter, à se "requalifier", la souplesse adaptative, deviennent des principes fondamentaux de l'insertion professionnelle. Dès leur entrée dans la vie active -et même avant- les jeunes doivent savoir qu'ils devront obligatoirement pouvoir se reconvertir en fonction des aléas économiques et des vicissitudes de leur entreprise. Le "droit" à la formation devient ainsi plutôt un "devoir" de formation, renvoyant une nouvelle fois à la responsabilité individuelle du travailleur salarié les causes d'une éventuelle difficulté d'insertion ou de réinsertion dans le marché de l'emploi.

Gilbert Bréandon

Non au détournement de la formation

- Les premières sessions de formation continue obligatoire sur les axes du Projet Stratégique National se mettent en place sous l'égide des DIR. Rappelons que la direction de la PJJ veut obliger les personnels, à " se former " à l'action éducative structurée par les activités de jour, aux investigations civiles et pénales et à l'intervention dans un cadre pénal. L'application à marche forcée des nouvelles orientations conduit la direction à nier l'existence de savoirs-faire éprouvés et à imposer une autre "culture éducative", centrée sur la prise en charge coercitive des jeunes. Au-delà de son opposition de fond aux orientations professionnelles mises en place, le SNPES-PJJ dénonce cette entreprise de formatage :
- Parce que les PTF sont instrumentalisés et détournés de leur rôle au profit de séances réduites à de l'information sur les orientations,
 - Parce que, les priorités de la direction de la PJJ en matière de formation continue, ne doivent pas empiéter sur les besoins exprimés par les personnels,
 - Parce que la formation continue doit rester un lieu d'échanges et de rencontre entre les personnels et les services,
 - Parce qu'elle doit rester un espace réflexif et de prise de recul par rapport à la pratique quotidienne,
 - Parce que la formation continue doit rester un droit et un choix des personnels.



Revue FSU N°51, Décembre 2009



Et si on parlait de notre travail ?

La FSU 83 a organisé le 13 octobre au lycée Agricampus de HYERES, une journée d'informations, de réflexions, d'échanges sur les conséquences du travail en particulier sur la santé. L'animation était assurée par Yves BAUNAY, membre de l'institut de recherches de la FSU et coordonateur du chantier " travail " qui a introduit le débat :

On peut prendre chaque métier, chaque individu, chaque collectif de travail et l'examiner au microscope : on y découvre alors le vrai travail, le travail réel, celui qu'on rumine avant et après, celui dont on est fier et qui peut faire souffrir, le travail parfois impossible, parfois intenable qu'on nous prescrit, mais dans lequel se construisent les individus et les rapports sociaux. Mais pourquoi ce travail reste-t-il aussi caché, invisible ? Pourquoi le syndicalisme a-t-il tant de mal à en faire un objet de débat syndical ? Et pourtant, c'est bien de travail dont on parle entre collègues, à la pose café, à la cantine. Pourquoi le syndicalisme s'y intéresse encore si peu, apparemment du moins ?

Ce stage a débuté par un exposé de madame Daniella ANGUELOVA, ergologue au sein de l'UFR " civilisations et humanités " de l'université de PROVENCE AIX-MARSEILLE, département institut d'ergologie. Ce département a pour ambition, tant au niveau de la recherche que de l'enseignement, de renouveler les modalités de transmission et d'élaboration des savoirs sur le travail et plus généralement sur l'ensemble des activités humaines. Une formation a été mise en place sur la thématique : "Les risques professionnels liés aux facteurs psycho-sociaux : Comprendre pour évaluer et prévenir".

Des échanges ont eu lieu, entre l'auditoire et les intervenants. Un certain nombre de participants ont fait part de leur expérience, décrit leurs souffrances au travail, du stress engendré par les conditions de travail, ou fait part de situation de harcèlement, avec beaucoup de dignité, et quelques uns ont détaillé les solutions adoptées individuelles la plupart du temps, pour résoudre au mieux leur problème.

Yves BAUNAY a spécifié les réflexions menées par l'institut, présenté les ouvrages et publications. Il a énoncé les problèmes propres aux métiers de l'éducation et du rôle des syndicats :

Comment définir le métier d'enseignant ? Quel est le cœur du métier ?

Le syndicat aborde plus facilement les problèmes satellites au secteur de l'éducation tel que les postes, les salaires, les statuts, les droits. Comment parler de notre travail ?

Comment se réalise l'équilibre entre le plaisir et la souffrance au travail ?

Les travaux réalisés par le Comité d'Hygiène et Sécurité du ministère de l'alimentation, de l'agriculture sur le stress et le harcèlement au travail, ont été présentés. Une note de service recommande la mise en place d'une cellule veille régionale pour régler les situations de stress, de harcèlement dans les lycées agricoles ainsi que pour les services vétérinaires, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Une formation est nécessaire pour apprendre l'écoute, analyser les situations, respecter les règles déontologiques. En PACA, le CHS régional s'implique dans cette démarche.

Le rôle du CHS est important, mais la question doit être traitée en amont, bien avant que la souffrance ne soit installée. Il faut poursuivre la réflexion sur notre travail ce que s'attache à faire l'institut de la FSU.

Patrick Prenant.



À qui s'adresser ?

FSU VAR



Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet 83000 TOULON

Tél : 04.94.93.04.40 - Fax : 04.94.93.04.74

Email : fsu83@fsu.fr, http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pégé **SNUipp**

Emmanuel TRIGO

Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie

83160 LA VALETTE

Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**

Maryvonne GUIGONNET Gilbert BREANDON

208 rue Emile Ollivier 83000 TOULON

Tél/FAX. 04.94.92.36.77.

Education Physique **SNEP**

Amar GUENDOUZ/ Gérard PERMINGEAT/ Fabienne

RAIMBAULT/ Brigitte REBOUT

Tel. 04 93 86 19 52

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Lycées professionnels **SNUEP**

Andrée RUGGIERO Secrétaire Académique

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Tél. 04.94.30.01.09 ou 06.79.44.06.81

Enseignement supérieur **SNESUP**

Stéphane MOUNIER

mounier@univ-tln.fr

Université Toulon et Var BP 132

Technique agricole public **SNETAP**

Patrick PRENANT

Lycée Agricole

83408 HYERES CEDEX 04.94.01.35.55

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**

Karine MOLINIER

CAE, 124 bd de la Roseraie, BP 30 74

83059 Toulon Cédex

Tel. 04 94 15 04 11 Fax 04 94 62 70 92

Personnels de l'administration Pénitentiaire **SNEPAP**

Gautier SCHONT Nathalie TROCELLO SPII

146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon

04 94 92 52 12

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques

SNASUB Yves LANGLOIS

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services

UNATOS

Valérie DALMASSO , tel 06 11 18 62 29

Ludivine JAVOUREY, tel 06 11 78 68 09

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Infirmières conseillères de santé **SNICS**

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

SNU ANPE / SNU TEFI

Raphaël SERRANO ANPE Hyères

Le Calamondin, ch de La Vilette, 83400 HYERES

Tél 04.94.01 38 63, raphael.serrano@anpe.fr

Équipement (DDE) **SUP'Equip**

Georges BLANC Tel 06.28.34.05.62

FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Environnement **SNE**

Eric Serantoni, Tel 06 83 99 14 84

Parc National de Port Cros

Castel Ste Claire 83400 Hyères

U. Syndiquez-vous !

FSU

U.